

# INSTRUCTIONS POUR INSCRIPTIONS WEB

Pour le A, AA et AAA – les inscriptions se font par équipe, svp attendre les instructions de votre gérant

**Si le dernier Club pour lequel vous avez joué n'est pas le Club de soccer de St-Hubert, vous devez vous rendre en personne pour l'inscription au bureau du Club situé au 4680 Quévillon, St-Hubert J3Y 2V2 (Centre Quévillon)(voir site [www.soccerst-hubert.com](http://www.soccerst-hubert.com) pour heures d'ouverture)**

## **ANCIEN JOUEUR - dont le dernier club a été St-Hubert :**

Cliquer sur Inscription Membre / Renouveler (nom ou ID) en haut de l'écran - entrer tous les champs pour trouver le joueur :

- Soit avec le NOM ou le MEMBRE ID (8 chiffres i.e. : 00123456)
- Date de naissance : aaaa-mm-jj
- Code postal : X1X 1X1 ( si vous avez déménagé depuis l'été dernier il faut mettre le code postal lors de la dernière inscription)
- Cliquer sur RECHERCHE

## **NOUVEAU JOUEUR :**

**Utiliser l'inscription nouveau membre seulement si vous n'avez jamais fait partie d'aucun Club dans le passé.**

Cliquer sur Inscription Membre / Nouveau membre en haut de l'écran - compléter tous les champs :

- NOM et PRENOM
- Date de naissance : aaaa-mm-jj
- Code postal : X1X 1X1
- Sexe
- Cliquer sur RECHERCHE

## **POUR TOUS :**

Information du joueur : Remplir ou mettre à jour tous les champs

Information parent/contact : Remplir ou mettre à jour tous les champs

Joueur : Cliquer sur sélectionner

Ensuite cliquer sur le bouton enregistrer

Cliquer sur le bouton procéder et payer

Cliquer sur les deux carrés en bas de la page " termes et conditions" et "J'accepte..."

Indiquer votre adresse courriel et cliquer sur PAYER

Si vous choisissez le paiement par carte de crédit, procédez avec votre paiement et imprimer la confirmation pour vos dossiers, aucune autre action n'est requise.

Si vous choisissez de payer par chèque ou comptant - Cliquer sur Imprimer bordereau d'affiliation (bas de la page) - **imprimer 2 copies et les amener avec vous lorsque que vous venez faire le paiement**

**AUCUN PAIEMENT PAR LA POSTE - le paiement DOIT se faire en personne au comptant, Interact ou par chèque (payable au nom du CSSH) – voir notre site web ([www.soccerst-hubert.com](http://www.soccerst-hubert.com)) pour les heures d'ouverture du bureau. Tant que le paiement n'est pas fait, nous ne pouvons pas garantir une place à votre enfant. Venez payez le plus tôt possible pour éviter les mauvaises surprises.**